



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 03 juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE :

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme ZRAK, Mme LAFARGE, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, Mme PARNIERE M. QUEYREIX, Mme MADIEUX M. FERARD, M. CHANGION

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. BATTEL, Mme BATTEL, Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY

ABSENT NON EXCUSE : M. AMODEO

SECRETAIRE : M. QUEYREIX

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Votes Contre :	0
Abstention :	0

OBJET : DELIBERATION N°2025/063 – ADHESION AU SERVICE COMMUNICATION PANNEAU POCKET

La Maire expose au Conseil Municipal :

Dans le cadre de l'amélioration de l'information et de la communication à destination de la population, la commune souhaite mettre en place un outil moderne, simple et efficace de diffusion d'informations en temps réel. Le service numérique **PanneauPocket** permet aux communes d'informer instantanément les citoyens via une application mobile gratuite, sans publicité, accessible à tous.

Ce service permet notamment de diffuser :

- Des alertes météo et de sécurité,
- Des informations sur la vie communale (événements, travaux, conseils municipaux, etc.),
- Des messages de prévention ou d'urgence.

Après avoir consulté les modalités de souscription, le coût annuel de l'abonnement de base est de **180 € TTC pour une commune entre 100 et 3 000 habitants**, permettant une communication illimitée sur l'application.

Certaines options sont disponibles comme :

L'extension Panneau Pocket + qui permet de créer, de gérer, et personnaliser l'espace selon les besoins de la commune : infos pratiques, numéros utiles, services de la commune, annuaires, vie locale pour un prix unitaire de 100 euros TTC pour 12 mois, portant l'abonnement à 280 euros par an

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE :

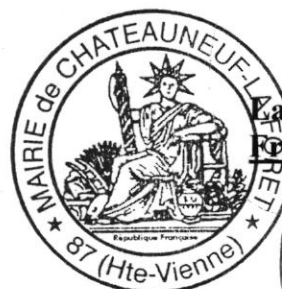
- **D'ADHERER** au service de communication numérique **PanneauPocket**, avec l'option au prix de 280 euros par an
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer la convention d'adhésion et tout document afférent à cette démarche,
- **D'INSCRIRE** au budget communal les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette action.

Fait en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 10 juillet 2025.



La Maire,
Françoise RIVET.